

BUDGET PRINCIPAL 2024



Le vote du budget Principal de la commune de Lalinde, s'est déroulé le 11 avril 2024.

Acte fort par lequel la municipalité s'engage sur une feuille de route permettant de poursuivre une dynamique d'investissement pour notre commune.

C'est ainsi que pour l'exercice 2024, les dépenses réelles de fonctionnement prévisionnelles n'augmentent pas, permettant ainsi de dégager un excédent confortable pour les investissements à venir sans avoir à recourir à l'emprunt.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Pour l'exercice 2024 les recettes et dépenses de la section de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 3 475 003,00 €

Les dépenses réelles et d'ordre de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	894 010,00
Charges de personnel	1 493 963,00
Atténuations de produits	800,00
Charges de gestion courante	199 206,00
TOTAL dépenses gestion courante	2 587 979,00
Charges financières	12 740,00
Charge exceptionnelle	0,00
TOTAL dépenses réelles fonctionnement	2 600 719,00
O23 - VIREMENT A LA SECT° D'INVESTIS	839 874,11
Op. d'ordre amortis. Immo.	34 410,00
TOTAL dépenses opération d'ordre	874 284,11
TOTAL dépenses cumulées	3 475 003,11

Les recettes réelles et d'ordre de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Atténuations de charges	23 000,00
Produits de services	86 200,00
Impôts et taxes	2 011 568,00
Dotations et participations	724 142,00
Autres prod. de gestion courante	31 700,00
TOTAL recettes gestion courante	2 876 610,00
Produits financiers	0,00
Produits Exceptionnels	0,00
TOTAL recettes réelles fonctionnement	2 876 610,00
Op. d'ordre de transfert entre sections	19 283,00
Travaux en règle	14 100,00
Excédent de fonctionnement reporté	565 010,11
TOTAL recettes opération d'ordre	565 010,11
TOTAL recettes cumulées	3 475 003,11

SECTION INVESTISSEMENT :

Les principales sources de financement de l'investissement prévues pour le budget 2024 sont :

- FCTVA 23 107,00 €
- Les taxes d'aménagement 8 000,00 €
- L'affectation en réserve..... 197 574,97 €
- Le virement de la section de fonctionnement 839 874,11 €
- Les subventions sollicitées n-1 qui ont fait l'objet d'une attribution et notification des services compétents :
 - > Etat pour le Fonds Vert s'agissant de la rénovation énergétique de la Maison Geoffre, en phase I, soit 21 780,00 €
 - > Le Conseil Départemental de la Dordogne au titre du contrat de projets communaux s'agissant de la phase II de la Rue des Martyrs 21 502,00 €.

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à **1 383 472,96 €**

- 311 334,97 € pour les opérations financières,
- 226 283,18 € des restes réaliser n-1,
- 845 854,81 € de crédits nouveaux.

Les principales opérations d'investissement programmées pour 2024 :

Études :

- Assistance à Maitrise d'ouvrage Salle Jacques Brel avec l'ATD..... 24, 11 760,00 €
- Maitrise d'œuvre pour le projet de rénovation de la Salle Jacques Brel..... 77 100,00 €

Fonds de Concours :

- Fonds de concours à la CCBDP pour les travaux Assainissement collectif pour la Création de neuf logements Mésolia .. 14 000,00 €

Travaux :

- Rénovation énergétique Salle Ste Colombe..... 226 200,00 €
- Rénovation énergétique Maison Geoffre..... 207 000,00 €
- Défense Incendie Le Cluzel, le Souci..... 44 811,00 €
- Défense Incendie salle Jacques Brel 15 000,00 €
- Registres Délibérations, arrêtés 1 300,00 €
- Registres Etat Civil 2010 – 2019 2 000,00 €
- Construction d'une piste de Pumptrack à la Maroutine 167 010,00 €
- Gestion des eaux de pluie boulodrome et parking photovoltaïque..... 19 930,00 €
- Travaux en régie : rénovation des bureaux et création d'une salle de réunion RDC de la Mairie 9 500,00€ et isolation du préau de la Mairie côté Ouest 4 600,00 €

Acquisitions :

- Rayonnages à clayettes cuisine restaurant d'enfants 1 241,00 €

Travaux de réseaux :

- Nouvelle Donne Rénovation du parc d'éclairage public..... 58 500,00 €



LE BUDGET ANNEXE CAMPING 2024

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'instruction budgétaire et comptable fixe le cadre de l'organisation budgétaire et comptable des régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière ou de la seule autonomie financière, chargées de l'exploitation d'un service public à caractère commercial.

C'est ainsi que le budget annexe Camping, activité commerciale à autonomie financière, est soumis à l'instruction comptable spécifique M4.

Il regroupe l'ensemble des dépenses et recettes afférentes exclusivement à ce service.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES D'EXPLOITATION :

Redevances des usagers	40 000,00
TOTAL recettes gestion courante	40 000,00
TOTAL recettes réelles	40 000,00
Amort. Subv.	3 695,00
Résultat d'exploitation à affecter	49 848,11
TOTAL recettes opération d'ordre	53 543,11
TOTAL recettes cumulées	93 543,11

DÉPENSES D'EXPLOITATION :

Charges à caractère général	15 000,00
Charges de personnel	28 000,00
Charges de gestions courantes	110,00
TOTAL dépenses gestion courante	43 110,00
Charge exceptionnelle	200,00
Charges financières	468,59
Dépenses imprévues	1 000,00
TOTAL dépenses réelles fonctionnement	44 778,59
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	31 964,52
Op. d'ordre amortis. Immo.	16 800,00
TOTAL dépenses operation d'ordre	48 764,52
TOTAL dépenses cumulées	93 543,11

SECTION INVESTISSEMENT :

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 60 256,08 €.

Les recettes concernent essentiellement des opérations d'ordre :

- Pour l'amortissement des immobilisations..... 16 800,00 €
- Le solde d'exécution N-1..... 11 491,56 €
- Le virement de la section de fonctionnement..... 31 964,52 €

Les dépenses concernent :

- Le remboursement de la dette en capital pour l'emprunt contracté par ce budget annexe 7 597,00 €
- Les opérations d'ordre pour les amortissements des subventions des immobilisations 3 695,00 €
- Le reliquat positif de 48 964,08 € a été inscrit sur l'opération aménagement divers